

Bac : Troubles dans le rattrapage

4-6 minutes

Alors que toutes les copies du bac ont été rendues ce lundi 8 juillet, les épreuves de rattrapage du bac 2019 n'échappent pas aux réalités de cette session. Sur les 100 000 candidats convoqués, plusieurs milliers ont commencé leurs oraux sans connaître exactement leur situation et quelles disciplines choisir. Le ministère se félicite que "la quasi-totalité des jurys ont pu se tenir". Mais la situation n'est pas simple pour les jurys pris en tenaille entre des instructions officielles et le règlement d'examen.

Les jurys examinent tous les cas provisoires



Près de 100 000 candidats sont convoqués à la session de rattrapage du bac. Ils doivent choisir deux disciplines pour lesquelles la note des oraux de cette session remplacera la note des épreuves écrites du premier groupe d'épreuves. Parmi eux, plusieurs milliers de candidats ont des notes fictives mises en urgence le 4 juillet. Avec la remise de toutes les copies, la session de rattrapage implique un réexamen du cas de tous les élèves ayant des notes fictives.

Ce travail a commencé dans l'ambiguïté des messages officiels. Ainsi le communiqué officiel du ministère, le 8 juillet, explique que "les candidats dont la situation évoluerait (provisoirement ajournés et finalement admis à passer le second groupe d'épreuves ou provisoirement admis à passer le second groupe d'épreuves et finalement reçus à l'issue du premier groupe d'épreuves), en seront informés avant mardi 9 juillet à 10 heures".

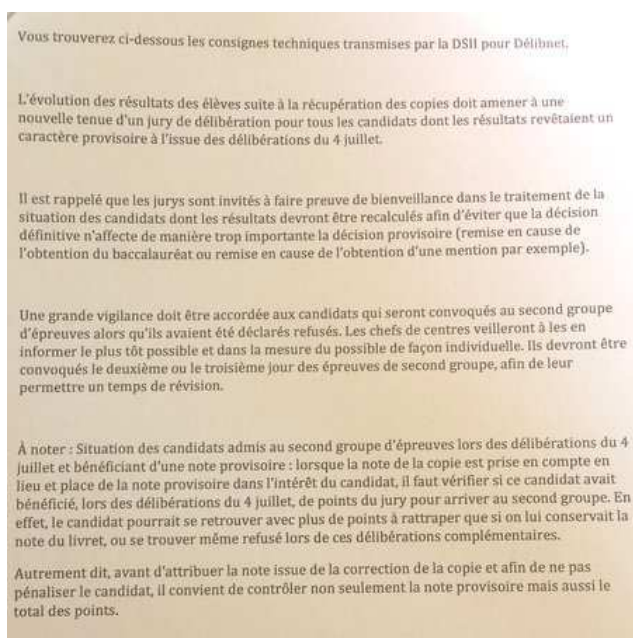
La remise des notes va bien faire apparaître ces cas. Mais, au regard de ce qu'on sait de la façon dont des notes ont été définies artificiellement, elle doit aussi en faire apparaître d'autres dont le ministère ne dit mot. Il y aura aussi des élèves qui auront été déclarés reçus au premier groupe et qui auront à passer le second

groupe (rattrapage). Il y aura des candidats déclarés admis et finalement recalés. Apparemment c'est ce qui est arrivé à Aubervilliers ou le jury à admis 8 candidats convoqués au 2d groupe, en a recalé 14, a convoqué 21 nouveaux candidats à passer le rattrapage .

La consigne implicite renvoie aux propos de JM Blanquer, jamais confirmés par un arrêté : le candidat doit bénéficier d'un mieux disant entre note fictive et note réelle. Or cette disposition contrevient au règlement d'examen qui ne connaît que les notes. Les jurys qui ne le respecteraient pas, au delà des points habituels, iraient contre l'égalité entre les candidats. Leur responsabilité serait engagée.

" Qui peut affirmer que nous avons agi en toute légalité ?"

C'est ce que laisse entendre un communiqué du Snupden , le syndicat Fsu des personnels de direction. " Qui peut affirmer que nous avons agi en toute légalité dans le cadre des valeurs de la République ?.. Ce qui s'est passé ces derniers jours mérite que l'on se pose et que l'on réfléchisse au sens de ce que nous avons fait dans les lycées pour le bac et de ce que nous faisons pour faire fonctionner au mieux nos établissements... Qui peut dire dans l'histoire de notre démocratie qu'un jour, un ministre seul a décidé de changer les règles ainsi en cours de partie, induisant ainsi l'iniquité d'un examen national ? "



Lundi 8 juillet on a distribué à nouveau aux jurys des instructions officieuses qui invitent les jurys à oublier le règlement d'examen et à adopter les propos du ministre comme texte officiel, comme en témoigne sur Twitter une professeure d'histoire-géographie, Servanne Marzin. Cette enseignante n'a pas hésité à sortir le règlement d'examen de 2012 qui précise qu'une cas d'erreur ne doit pas bénéficier au candidat. Ce règlement est signé d'un

certain JM BBlanquer (alors directeur général de l'enseignement scolaire). On a aussi vu dans certains jurys de nombreux parents venir demander communication de la copie de leur enfant.

De ce lundi 8 juillet on retiendra que les jurys ont souvent travaillé très tard. Et que l'institution s'est encore discréditée. Si la grande majorité des enseignants n'a pas participé à la grève de l'examen et ne l'approuve toujours pas, elle a maintenant des motifs pour nourrir ses doutes sur la légitimité de son ministre et d'une partie de l'encadrement. S'il reste encore seulement deux jours à tenir dans cette ambiance, les suites de ce traumatisme vécu par la profession vont être longues.

François Jarraud

[Communiqué Snpden](#)

[La circulaire de 2012 \(voir la fin du texte\)](#)

[Bac : traumatisme pour l'Ecole](#)